

OBIECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Amaltea Global Macro - Part PVC EUR Nom du produit :

Code ISIN: FR001400HCA0

LAZARD FRERES GESTION SAS Initiateur du PRIIPS : www.lazardfreresgestion.fr Site Web:

Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations Contact :

Autorité compétente : L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRERES GESTION

SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée Pays d'autorisation et agrément :

par l'AMF 15/02/2024

Date de production du document

d'informations clés :

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type: Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 22/06/2023 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs:

L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 50% MSCI World All Countries ; 50% ICE BofAML Euro Broad Market Index. Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

L'allocation d'actifs de l'OPC est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines).

L'allocation stratégique est équilibrée entre obligations et instruments monétaires d'une part et exposition aux marchés actions d'autre part. La part du monétaire pourra être importante quand l'exposition aux actions sera proche du minimum sans que l'on souhaite pour autant s'exposer fortement aux obligations. Par ailleurs, le monétaire pourra être utiliser en complément d'expositions prises via des instruments dérivés.

L'OPC est principalement investi en fonds avec un recours secondaire à des positions en direct. La sélection de fonds est donc une composante de la stratégie en sus de l'allocation d'actifs.

Le portefeuille peut être investi :

- jusqu'à 100% maximum de l'actif net en parts ou en actions d'OPCVM de droit français ou européen ;
- dans la limite de 30% maximum de l'actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214 13 du Comofi ;
- · L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion. Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC et en direct :

- en titres de créances et instruments monétaires publics ou privés notés au moins BBB- par les agences de notation, ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% maximum de l'actif net ;
- en obligations d'Etats et privées investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, jusqu'à 100% de l'actif net. Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis, à la condition que ces titres appartiennent à six émissions différentes au moins et qu'une même émission n'excède pas 30% du montant total de l'actif de l'OPC.
- en actions d'entreprises de toute taille de capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros, moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros et grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros) de la zone européenne et/ou internationale dans une fourchette d'exposition de 20% à 80% de l'actif net (y compris via des instruments dérivés).

Le portefeuille peut être investi au travers d'OPC :

- en obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, jusqu'à 50% de l'actif net:
- en obligations convertibles (hors Cocos Bonds) jusqu'à 25% de l'actif net ;
- en obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds) jusqu'à 20% de l'actif net.

Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petite capitalisation (petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros) sont respectivement limitées à 20%. L'exposition globale de l'OPC au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité de -5 à +10. L'exposition de l'OPC au risque de change est limitée à 70%.

L'OPC peut utiliser futures, options, swaps, dérivés de crédit et change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net.

Le portefeuille est exposé aux risques actions, de taux, de crédit et de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VaR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la Var sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

| J ouvré | Jour d'établissement de la VL (J) | J+1 ouvré | J+2 ouvrés |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------|
| Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 12h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat | Exécution de l'ordre au plus tard en J | Publication de la valeur liquidative | Règlement des rachats |

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

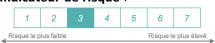
Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :

5 ans



Période de détention recommandée :

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit
- Risque de contreparties
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et d'un indice de référence au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 € | | | | |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|--|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 4 100 € | 6 290 € | |
| | Rendement annuel moyen | -59,0% | -8,9% | |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 360 € | 9 050 € | |
| | Rendement annuel moyen | -16,4% | -2,0% | |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 300 € | 13 050 € | |
| | Rendement annuel moyen | 3,0% | 5,5% | |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 12 110 € | 14 120 € | |
| | Rendement annuel moyen | 21,1% | 7,2% | |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2021 - 29/12/2022 Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2015 - 29/01/2016 Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2020 - 29/03/2021

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Nous avons supposé : - qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire - que 10 000 EUR sont investis

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 388€ | 1502€ |
| Incidence des coûts annuels (*) | 3,9% | 2,5% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,0% avant déduction des coûts et de 5,5% après cette déduction.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| Coûts d'entrée | 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez être amenés à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à 200 € |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coûts de sortie. | 0 € |
| Coûts récurrents supportés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 1,90% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 186€ |
| Coûts de transaction | 0,02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 2€ |
| Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 € |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (5 ans) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :

Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France

Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, sur les performances passées et sur les calculs des scénarios de performance du produit sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers – 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.